

Désignation de l'entreprise : SASU A.B.C FROID

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 9

Adresse de l'entreprise 10 RUE DES LABORANTES 85500 CHANVERRIE

Durée de l'exercice précédent* 15

Numéro SIRET* 41447016100046

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:

CP

(3) Part à plus d'1 an :

CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise SASU A.B.C FROID

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :300 000.....)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	275 033
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	61 230
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	666 263
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	86 961
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	86 961
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 031
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	43 314
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	228 838
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 074
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 929
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 005
	TOTAL (IV)	EC	388 191
	Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation TOTAL (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 141 414
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1E	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG	344 877
		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 141 414,19 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 61 229,54 Euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

TABLERAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	24 574,75		
TOTAL	24 574,75		
Immobilisations corporelles			
Terrains	35 934,00		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	57 542,84		
Installations générales, agencements et aménagements divers	63 649,53		
Matériel de transport	218 429,38		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	38 203,15		3 787,00
TOTAL	413 758,90		3 787,00
Immobilisations financières			
Autres participations	1 000,00		
Autres titres immobilisés	152,45		
Prêts et autres immobilisations financières	10 745,40		
TOTAL	11 897,85		
TOTAL GENERAL	450 231,50		3 787,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		10 000,00	14 574,75	
TOTAL		10 000,00	14 574,75	
Immobilisations corporelles				
Terrains			35 934,00	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			57 542,84	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			63 649,53	
Matériel de transport			218 429,38	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			41 990,15	
TOTAL			417 545,90	
Immobilisations financières				
Autres participations			1 000,00	
Autres titres immobilisés			152,45	
Prêts et autres immobilisations financières			10 745,40	
TOTAL			11 897,85	
TOTAL GENERAL		10 000,00	444 018,50	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, info. & mobilier	3 787,00					
TOTAL	3 787,00					
TOTAL GENERAL	3 787,00					
	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations incorporelles						
Aut. immobs incorporelles	10 000,00					
TOTAL	10 000,00					
TOTAL GENERAL	10 000,00					

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			14 574,75			14 574,75
TOTAL			14 574,75			14 574,75
Immobilisations corporelles						
Terrains			35 934,00			35 934,00
Inst. tech., mat. et out. industriels			55 778,28	469,85		56 248,13
Inst. générales, agencts divers			24 454,62	4 067,98		28 522,60
Matériel de transport			202 007,31	7 783,89		209 791,20
Matériel de bureau, informatique			30 150,61	2 772,36		32 922,97
TOTAL			348 324,82	15 094,08		363 418,90
TOTAL GENERAL			362 899,57	15 094,08		377 993,65

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations corporelles					
Inst. tech., matériels et outillages industriels	469,85				
Installations générales, agencements divers	4 067,98				
Matériel de transport	7 783,89				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 772,36				
TOTAL	15 094,08				
TOTAL GENERAL	15 094,08				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
TOTAL GENERAL				

CRÉDITS-BAIL

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Inst. matériels et outillages	5 365,28		9 028,92	12 790,97		
TOTAL	5 365,28		9 028,92	12 790,97		

ETAT DES CRÉANCES

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	10 745,40		10 745,40
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 322,29	1 322,29	
Autres créances clients	312 377,31	312 377,31	
Personnel et comptes rattachés	900,00	900,00	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	313,16	313,16	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 094,77	35 094,77	
Groupe et associés (2)	32 499,80	32 499,80	
Débiteurs divers	45 961,35	45 961,35	
Charges constatées d'avance	7 496,63	7 496,63	
TOTAL	446 710,71	435 965,31	10 745,40
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	361,37		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	361,37		

ETAT DES PROVISIONS

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour garanties données aux clients	86 961,00			86 961,00
TOTAL	86 961,00			86 961,00
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	1 853,99		752,08	1 101,91
TOTAL	1 853,99		752,08	1 101,91
TOTAL GÉNÉRAL	88 814,99		752,08	88 062,91
Dont dotations & reprises d'exploitation			752,08	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SASU A.B.C FROID

Du 01/04/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	9 030,77	9 030,77		
Fournisseurs et comptes rattachés	228 838,12	228 838,12		
Personnel et comptes rattachés	24 221,18	24 221,18		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 725,48	17 725,48		
Impôts sur les bénéfices	16 321,00	16 321,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 065,33	36 065,33		
Autres impôts et taxes assimilées	4 740,74	4 740,74		
Autres dettes	2 929,26	2 929,26		
Produits constatés d'avance	5 005,01	5 005,01		
TOTAL	344 876,89	344 876,89		

A.B.C. FROID
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 10 rue des Laborantes,
ZA La Barboire, Chambretaud,
85500 CHANVERRIE
414 470 161 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 61 229,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	61 229,54 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves » Dont le montant s'élève ainsi à 76 262,52 euros.	198 770,46 euros

Solde	260 000,00 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	260 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 520 euros par action	260 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 260 000,00 euros soit la totalité des dividendes mis en distribution

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Signé au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé.

Certifié conforme par la Présidente
Société AMO 85
Représentée par Monsieur Alexis ARTIS et
Monsieur Olivier VERGOZ